




Mise à
l'épreuve.

Informations rédigées en langage simple.



Baden-Württemberg

BEWÄHRUNGS- UND GERICHTSHILFE

 Vous avez accompli un délit.

Pour cela, vous avez été condamné(e). Votre peine a bénéficié d'un sursis donné par le juge*.

Qu'est-ce que cela veut dire?

Vous ne devez pas aller en prison.

Vous devez effectuer des tâches fixées par le tribunal.

Une personne est chargée de vous soutenir.



**Moyens de probation,
prendre une chance!**

Que fait la personne chargée de vous soutenir?

Elle vous aide concrètement. Par exemple:

- Pour les tâches fixées par le tribunal.
- Pour le travail sur l'acte
et sur les conséquences pour la victime.
- Pour recevoir des prestations d'aide.

On vous donne des informations.

Par exemple sur les centres de consultation.

Ou les offres de thérapies.

Rien ne sera raconté sur vous.

Sauf devant le tribunal.

Ce que nous devons faire:

Nous devons écrire un rapport au tribunal.

Nous indiquons si tout se passe bien avec vous.



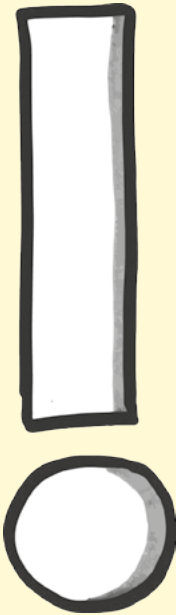
Et si vous effectuez les tâches fixées.

Si vous commettez un autre délit, nous devons témoigner devant le tribunal.

Votre mise à l'épreuve est réussie:



- Si vous **ne faites pas de délit**.
- Si vous **effectuez les tâches fixées** par le tribunal.
- Si vous **assistez aux rendez-vous** avec la personne chargée de vous soutenir.
- Si vous **assumez la responsabilité** de votre délit.



Si cela ne se passe pas bien, le tribunal peut prolonger votre mise à l'épreuve.

Ou bien suspendre la mise à l'épreuve.

Vous devez alors aller en prison.

Utilisez la mise à l'épreuve comme une chance de redémarrer.

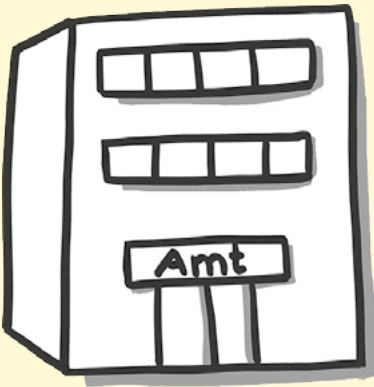
* Il peut s'agir d'un homme ou d'une femme.

À propos de nous

Le «Bewährungs- und Gerichts-Hilfe Baden-Württemberg» est un organisme public.

Pour simplifier, nous l'appelons: le BGBW.

Les missions du BGBW sont:



- aide durant la mise à l'épreuve,
 - assistance judiciaire,
 - arrangement entre auteur et victime sans recours au tribunal.
- Il s'agit: de la médiation auteur/victime.

Le BGBW est représenté dans tout le Bade-Wurtemberg. Proche de chez vous aussi!

Vous trouverez sur Internet toutes les infos et coordonnées: **www.bgbw.landbw.de**

 facebook.com/bgbwinfo

 instagram.com/bgbw_info

AR 
EN 
FR 
RU 
TR 

Diesen und weitere Faltflyer finden Sie in verschiedenen Sprachen und in Leichter Sprache auf unserer Website:



https://www.bgbw.landbw.de/pb/Lde/Startseite/Service/_Auf+Bewachrung+_+On+Probation



Bewährungs- und Gerichtshilfe Baden-Württemberg

Rosenbergstraße 122

70193 Stuttgart

Tel.: 0711 627 69-400

Fax: 0711 627 69-433

E-Mail: info@bgbw.bwl.de

Website: www.bgbw.landbw.de



Baden-Württemberg

BEWÄHRUNGS- UND GERICHTSHILFE